

## **CIL du QUARTIER des ROUGIERES**

### **La ZAC des ROUGIERES**

L'an dernier sur la base d'un premier travail de Mme Andrée POLETTO, j'avais fait une trop longue intervention sur l'avenir probable de la Zone des ROUGIERES qui avait ouvert une polémique. Cette année après avoir rappelé les contraintes afférant à ladite zone, j'insisterai sur l'importance de bien prendre en compte le risque inondation et rappellerai brièvement les souhaits d'aménagement de notre CIL les mêmes depuis dix ans de modération, un urbanisme de qualité et de préservation de l'environnement. Nous ouvrirons ensuite un débat en donnant la parole à M le Maire et aux Elus et bien sûr au public avant que notre Président en tire une conclusion.

### **Les contraintes de la zone des ROUGIERES**

Notre zone attire depuis longtemps les convoitises des bâtisseurs du fait d'une importante surface vierge, de l'ordre de 26 hectares, et de sa relative proximité du centre-ville malgré la barrière que constitue la voie OLBIA. Je persiste à la désigner ainsi ne voulant pas mêler le souvenir de notre ami Léopold RITONDALE qui n'a aucune part de responsabilité dans cet ouvrage.

La première des contraintes est la configuration très irrégulière qu'elle revêt marquant des secteurs différents.

On note ensuite une desserte insuffisante et une absence de réseaux et d'équipements sauf pour les terrains directement en façade de l'avenue Ambroise THOMAS. Bien entendu nous savons que la desserte principale se fera sans doute par le sud, par la MEDIANE, normalement de la responsabilité de TPM, venant prolonger le chemin du PALYVESTRE, sachant que cette MEDIANE viendra en quelques sortes doubler la voie OLBIA. Encore faudra-t-il qu'elle soit plus large, le trafic attendu étant plus conséquent, et mieux consue. En effet lors des dernières fortes pluies cette voie a été submergée en deux endroits empêchant pour la première fois la sortie des bennes à ordures de VEOLIA et inondant les pépinières BROCARD, l'exploitant ayant déclaré à VAR MATIN que cela provenait du remplacement d'une ancienne buse de 1000 mm par une de diamètre 400. Finalement la MEDIANE joindra donc Ambroise THOMAS à l'ouest à l'avenue DECUGIS, la route de l'AYGUADE à l'est et pour finir la voie OLBIA, qui se trouvera encore plus encombrée qu'elle ne l'est, notamment aux heures de pointe et ceci hiver comme été. Est-ce que l'on peut continuer ainsi alors que la voie OLBIA se trouve plus que freinée à l'ouest par le rondpoint PETIT et à l'est par le premier feu rouge au carrefour de l'AYGUADE. Allons-nous toujours construire notamment sur La LONDE ou de nouvelles ZAC sont annoncées? Ou devons-nous plutôt déplacer l'urbanisation plus au nord de la bande côtière car continuer ainsi c'est tirer un trait sur la qualité de vie à HYERES et l'avenir du tourisme. Je pense que la question mérite d'être posée d'autant que l'équation se complique du fait des inondations et notamment après celle des 26 septembre, 11 octobre et 25 novembre 2014.

### **Les inondations**

Les inondations de fin novembre ont été dramatiques pour La LONDE et ont touché également notre commune et notre quartier.

Le vendredi 25 novembre j'avais un rendez-vous en ville à 18 h 30 et n'écouterai pas les conseils de mon épouse j'y suis allé. La rue BRANLY était transformée en rivière, ce que je n'avais jamais vu depuis 1968 que j'habite le quartier. Les caves du RAVEL ont été inondées, l'avenue Ambroise THOMAS était submergée et une plaque d'égout déplacée un peu avant la place VERSIN. Le ROUBAUD a débordé au TENNIS CLUB (le club house a eu 50 cm d'eau en terrasse et plus dans son

parking) et aussi au quartier de la GARE (une première !). Il y avait même beaucoup d'eau sur le parking de la piscine municipale. Un certain nombre de voitures ont eu leur moteur noyé. Rien de dramatique parce que le ROUBAUD a pu néanmoins accomplir sa fonction de recueillir les eaux de ruissellement et les amener à la mer. Heureusement pas de largade ni de forte houle pour empêcher son bon écoulement sinon l'AYGUADE aussi aurait été inondée.

Je marque une petite pose pour remercier Léopold RITONDALE car c'est lui qui a imposé et réalisé le calibrage et le bétonnage du ROUBAUD mais ces ouvrages marquent néanmoins leurs limites. Car depuis rien n'a été fait alors que l'on a pas mal construit et que presque toutes les eaux de ruissellement vont au ROUBAUD, soit directement par de petits ruisseaux comme la SAUVETTE qui nous intéresse directement puisqu'elle traverse notre zone, et d'autres qui empruntent le vieux béal et notamment les eaux de la voix OLBIA.

Par ailleurs les bassins de rétention naturels du ROUBAUD, notamment d'anciennes prairies ou terrains en friche sont peu à peu comblés. J'en donne un exemple : entre le Géant CASINO et la gare il y avait un vaste ensemble de friches en contre bas de l'autoroute qui se remplissaient lors des fortes pluies. Maintenant il y a l'hypermarché LECLERC en attendant d'autres implantations. Donc on imperméabilise les sols, les eaux ne s'infiltrer plus et s'écoulent beaucoup plus vite donnant ainsi des « coups d'eau » ou de grosses vagues d'eau si le terrain est très en pente, comme le MARAVENNE, avec toutes les eaux qui dévalent de VALCROS.

Le cri d'alarme que je lance aux constructeurs et aux élus est donc de se montrer d'une extrême prudence. Je sais que l'on va me répondre que des bassins de rétentions seront prévus ! J'ai cet égard une certaine expérience professionnelle qui m'amène à être circonspect. Il faut toujours prévoir large et se préoccuper de l'écoulement de ces bassins en calibrant leur débit par des martelières par exemple de façon à éviter une mise en charge qui emporte tout. Il convient également de les positionner avec le plus grand soin il (c'est un problème important que nous allons illustrer). Notre zone couvre 26 ha. Dans mon jardin en limite de la zone lors des pluies ayant causé les inondations catastrophiques de DRAGUIGNAN en 2012 il est tombé 190 mm d'eau (200 mm sur la base d'HYERES) .**Stocker cette eau sur un mètre de profondeur nécessite 5,2 ha soit 1/5 de la superficie de la ZAC (Pourquoi un mètre de profondeur à cause de la nappe phréatique).**Mme André POLETTO vous qui habitez au beau milieu de la zone, que pouvez-vous nous dire au sujet de cette nappe ?

Vous avez donc bien vu, Mesdames et Messieurs l'importance que nous devons attacher à cette question des eaux de ruissellement de façon à éviter d'aggraver les inondations déjà constatées et subies.

Il me reste enfin, avant d'ouvrir le débat, à rappeler les préoccupations constantes de notre CIL depuis 10 ans, dès sa fondation sous la forme d'un COMITE de DEFENSE :

- \*d'une urbanisation prudente et très modérée
- \*prenant en compte notre environnement, notre zone étant un poumon vert
- \*permettant aux actifs de se loger dans les meilleures conditions et essentiellement en accession à la propriété et aidée
- \*aux artisans locaux d'avoir du travail car les petites entreprises ne vont pas très bien en ce moment
- \*dans l'esprit de l'esquisse de plan d'aménagement que nous avons demandé à Abel BELLAGUET et Henri COULOMB grand architecte originaire de CARQUEIRANNE , aujourd'hui disparu

Et maintenant ouvrons la discussion ;

R VIALE

;